HarvestFNB

FNB Harvest Énergie propre

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

30 juin 2025

FNB Harvest Énergie propre

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire »), qui gère les FNB Harvest, est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du FNB Harvest Énergie propre (le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers intermédiaires en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse **fr.harvestetfs.com** ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse **www.sedarplus.ca**.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir aux porteurs de parts la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans des émetteurs qui exercent des activités liées à l'énergie propre et qui sont inscrits à la cote d'une bourse réglementée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Asie ou d'Europe.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit de manière équipondérée, en pourcentage de sa valeur liquidative, dans des actions des 40 plus importants émetteurs parmi les leaders du secteur de l'énergie propre, selon ce que détermine le gestionnaire du Fonds en fonction de critères préétablis. Les 40 plus importants émetteurs sont déterminés en fonction de la capitalisation boursière et doivent, de l'avis du gestionnaire du Fonds, être assez liquides pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours du semestre clos le 30 juin 2025 (la « période »).

RÉSULTATS

Performance globale

La performance du Fonds par catégorie en comparaison de celle de l'indice MSCI Global Alternative Energy GRTR (USD)[±] pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Catégorie A	3,13
Indice MSCI Global Alternative Energy GRTR (USD)[±]	7,87

Cet écart par rapport à l'indice s'explique essentiellement par le fait que l'indice est pondéré selon la capitalisation boursière, qu'il comprend un plus grand nombre de titres et qu'il est plus diversifié en matière de capitalisation boursière des entreprises. Parallèlement, le Fonds rééquilibre le portefeuille chaque semestre pour qu'il demeure équipondéré et sélectionne les 40 plus importants émetteurs parmi les leaders du secteur de l'énergie propre selon la capitalisation boursière conformément à ce que le gestionnaire du Fonds détermine en fonction de critères préétablis, comme il est expliqué ci-dessous.

Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

La performance du Fonds a souffert de la faible confiance des marchés des dernières années, et cette tendance s'est poursuivie au cours de la période. Pendant les derniers mois de la période et après sa clôture, une remontée très appréciée a été observée au sein du secteur, ce qui n'était pas arrivé depuis un certain temps.

Au cours du premier semestre de 2025, le secteur de l'énergie propre a encore dû faire face à un climat de grande incertitude politique et d'incertitude liée aux politiques, qui résultait principalement du balayage républicain aux élections américaines et du retour de Donald Trump à la présidence. De janvier à avril, les actions du secteur de l'énergie propre ont été plombées par les inquiétudes du marché concernant la position antagoniste de Trump concernant la loi *Inflation Reduction Act*, l'augmentation des tarifs douaniers mondiaux, en particulier ceux annoncés lors du « jour de la libération » en avril, et la possible annulation des allègements fiscaux à l'égard des énergies renouvelables. Ces mesures sont défavorables aux sociétés du secteur de l'énergie propre, car elles pourraient provoquer une augmentation du coût des intrants et la réduction des subventions au secteur.

En outre, l'arrêt brutal des approbations de projets éoliens en avril a ajouté un risque réglementaire, mais la perspective de poursuites judiciaires a entraîné le retrait de la mesure en mai. Néanmoins, la croissance de la demande de centres de données et les besoins en électricité qui en découlent ont avantagé les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, qui est le moteur de la demande à long terme.

FNB Harvest Énergie propre

En mai et en juin, la confiance des investisseurs a commencé à s'améliorer, surtout après que Trump a atténué certaines des mesures tarifaires les plus musclées, notamment celles visant la Chine. La baisse des pressions tarifaires et les signes de compromis politique, comme les dispositions transitoires de la loi *One, Big, Beautiful Bill Act*, ont généré un rebond des actions du secteur de l'énergie propre, qui ont suivi le marché en général. Bien que le secteur soit resté relativement à la traîne en raison de la crainte constante que les combustibles fossiles soient favorisés et que des revirements politiques se produisent, celui-ci a suivi le rythme de la reprise générale du marché au cours des deux derniers mois de la période.

L'attrait à long terme de l'énergie propre demeure puisque le monde entier a pris du retard par rapport à la courbe d'adoption nécessaire à l'atteinte des objectifs convenus à l'échelle mondiale, ce qui accroît l'urgence d'agir et le besoin d'investir des montants supérieurs à ce qui était déjà prévu. L'incertitude réside dans le fait de savoir si nous nous éloignons de nouveau de la bonne voie, étant donné que l'administration Trump privilégie les combustibles fossiles et a retiré les États-Unis de certains pactes mondiaux sur le climat.

Le Fonds a apporté plusieurs modifications à la composition du portefeuille au cours de la période. Lors de la reconstitution de janvier, quatre titres ont été modifiés parmi les 40 principaux placements, puis, en avril, Neoen S.A. a été achetée par Brookfield Renewables Corporation, incitant le Fonds à remplacer ce titre par PNE AG, développeur de projets en énergies éolienne et solaire.

Le processus de sélection des placements du Fonds ne comprend pas de classement ou de notation des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG), même s'il peut tenir compte de facteurs similaires. En général, les titres dans lesquels le Fonds investit comprennent les sociétés de certains marchés développés qui sont considérées comme des sociétés d'énergie renouvelable ou qui sont présentes dans certains sous-secteurs spécifiques et qui répondent à certains critères financiers d'exposition (par exemple, plus de 50 % des revenus) à des sous-secteurs liés à l'énergie renouvelable, comme l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique et marine, la bioénergie, l'énergie provenant des déchets, et les équipements et services pour énergies renouvelables, soit ceux liés à l'énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique et marine, ainsi que les biocarburants, l'hydrogène, les piles à combustible, les réseaux intelligents ainsi que le stockage par batteries et le stockage d'énergie. Étant donné ce processus de sélection, certaines sociétés envisageables pour un placement peuvent être exposées à des domaines non liés à l'énergie renouvelable, y compris les sources d'énergie traditionnelles.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Incidence potentielle sur le Fonds

L'évolution rapide de la politique commerciale américaine a été un important facteur d'incertitude et de volatilité au cours de la période, surtout en ce qui concerne les tarifs douaniers. L'annonce de tarifs douaniers réciproques très élevés par les États-Unis au début d'avril a provoqué une réaction marquée des marchés, preuve que les marchés mondiaux sont sensibles au protectionnisme commercial. Il y a eu un recul de certaines initiatives liées aux tarifs douaniers proposés, mais elles n'ont été pas entièrement abandonnées.

Les conflits en cours en Europe de l'Est et au Moyen-Orient constituent toujours un risque événementiel. Ces tensions ont soutenu quelque peu les valeurs refuges comme l'or, mais ont aussi contribué à la hausse de la volatilité des prix mondiaux du pétrole.

En règle générale, le marché dans son ensemble a affiché une certaine résilience, et il devient moins sensible aux manchettes que lors des années précédentes. Toutefois, les incertitudes macroéconomiques susmentionnées demeurent des sources d'imprévisibilité future compte tenu de leurs effets sur l'ensemble des marchés.

Analyse du marché semestrielle

Au cours de la période, les marchés des capitaux mondiaux ont continué de composer avec un environnement complexe caractérisé par l'évolution des politiques monétaires, la persistance des tensions géopolitiques et les variations des dynamiques commerciales. Au début de la période, la conjoncture de marché avantageuse qui prévalait en 2024 s'est poursuivie. Toutefois, des inquiétudes à l'égard de nouvelles politiques commerciales ont émergé, entraînant une volatilité accrue sur l'ensemble des marchés mondiaux.

Aux États-Unis, les marchés des actions ont enregistré dans leur ensemble des performances positives au cours de la période, atteignant des sommets historiques à la mi-février, puis à la fin juin. Il s'agit du prolongement de la situation de forts rendements qui prévalait en 2023 et 2024, et ce, malgré la volatilité accrue des marchés, particulièrement au printemps. D'importantes corrections à court terme ont eu lieu en avril : les marchés ont chuté de plus de 10 % en seulement quatre séances, ce qui s'approche de la définition d'un marché baissier, soit une correction d'au moins 20 %. Cette conjoncture s'explique principalement par l'annonce de nouveaux tarifs douaniers réciproques très élevés par l'administration américaine. Par la suite, les marchés se sont fortement redressés lorsque les tarifs douaniers ont été suspendus, laissant croire qu'il était peu probable que des tarifs douaniers extrêmement élevés soient appliqués de façon générale.

Comme au cours des périodes précédentes, la solide performance n'a pas été répartie uniformément dans l'ensemble des secteurs et des titres. Néanmoins, l'ampleur de cette remontée s'est progressivement élargie au cours de la période, et neuf des onze principaux secteurs ont terminé la période en territoire positif aux États-Unis.

Le secteur de l'industrie a été le plus performant de la période grâce à la vigueur du sous-secteur de l'aérospatiale et de la défense, et le secteur des services de communication, qui est similaire à celui des technologies, est demeuré très robuste. Fait notable, le secteur des services publics a été l'un des plus performants de l'ensemble du marché étant donné que la demande d'énergie de la part des entreprises susceptibles de bénéficier des investissements dans les infrastructures d'intelligence artificielle (IA) devrait augmenter de manière importante au cours des dix prochaines années. Le sous-secteur de la consommation discrétionnaire a affiché la pire performance, le mauvais rendement de Tesla, Inc., fortement pondéré dans le portefeuille, ayant grandement pesé sur la performance. Le seul autre secteur à avoir enregistré des rendements négatifs est celui des soins de santé, ce qui s'explique par la surveillance accrue des initiatives politiques et des projets de politiques ainsi que par la fragilité financière de certaines sociétés de gestion intégrée des soins de santé.

Sur le marché des titres à revenu fixe, les taux des obligations du Trésor américain à 10 ans ont grandement fluctué au cours de la période. Les taux ont monté en avril à la suite de l'annonce des tarifs douaniers, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'inflation. L'annonce de tarifs réciproques a entraîné une hausse de plus de 50 points de base (0,5 %) des taux des obligations du Trésor américain à 10 ans sur 5 jours de bourse, soit entre le 7 et le 11 avril. En outre, Moody's a abaissé la notation de la dette souveraine des États-Unis, ce qui a contribué à accroître la volatilité et les préoccupations budgétaires, en particulier pour les valeurs du Trésor à long terme, et a entraîné une vente massive des obligations au cours de cette courte période.

FNB Harvest Énergie propre

Étant donné que les tensions commerciales se sont apaisées et que l'inflation s'est modérée – l'indice des prix à la consommation américain est passé de 2,9 % au début de la période à 2,4 % en mai 2025 – les marchés obligataires se sont généralement un peu redressés. Malgré une période de volatilité, les taux du Trésor américain se sont en grande partie maintenus dans une fourchette au cours du trimestre, bien que la courbe se soit accentuée (les taux à long terme ont monté davantage que ceux à court terme) lorsque le marché a commencé à tenir compte des répercussions du *One Big Beautiful Bill Act*, qui devrait augmenter de manière importante le poids de la dette de la Réserve fédérale américaine. Cette situation a exercé une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme, les attentes des marchés quant à une réduction importante des taux par la Réserve fédérale américaine ayant grandement diminué.

Au Canada, les marchés des actions ont atteint des sommets historiques à la fin de la période. L'optimisme initial qui régnait au début de l'année, le marché canadien ayant atteint un sommet historique le 30 janvier, a été tempéré par la montée des tensions politiques et par l'évolution des discussions sur les tarifs douaniers avec les États-Unis.

Sur le marché canadien, 10 des 11 secteurs ont affiché des rendements positifs, seul celui des soins de santé ayant enregistré des rendements négatifs. Le secteur des matériaux a été le plus performant grâce à la flambée des prix de l'or, les investisseurs cherchant des valeurs refuges dans un contexte géopolitique de plus en plus tendu.

Puisque les données économiques se sont affaiblies plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis et que l'incertitude demeure à l'égard des politiques tarifaires américaines, la Banque du Canada (BdC) a conservé sa position accommodante. Après une série de baisses de taux à la fin de 2024, la BdC a maintenu le taux cible du financement à un jour à 2,75 % en avril et en juin 2025. Elle a ainsi marqué une pause dans le cycle de baisses de taux après avoir appliqué des diminutions totalisant 2,25 points de pourcentage depuis juin 2024, qui avaient ramené le taux directeur au « taux neutre » théorique. La décision de la BdC de maintenir les taux reflète la nécessité d'obtenir davantage d'informations sur la politique commerciale américaine et sur ses répercussions, compte tenu des risques de ralentissement de la croissance et des pressions à la hausse sur l'inflation qu'exercent l'augmentation des coûts et l'incertitude quant à l'évolution des tarifs douaniers. À titre comparatif, aux États-Unis, le taux directeur effectif a été réduit de 100 points de base entre septembre 2024 et décembre 2024 et est demeuré stable tout au long du premier semestre de 2025, ce qui souligne les différences importantes entre les deux pays concernant les politiques économiques et budgétaires.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,40 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds, facturés quotidiennement et versés mensuellement. Toutefois, s'il y a lieu, le Fonds peut investir dans un FNB sous-jacent qui paie des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais d'opérations. Si le Fonds investit dans des FNB sous-jacents gérés par le gestionnaire, il n'est pas tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les FNB sous-jacents pour obtenir le même service. Les FNB dans lesquels investit le Fonds paient les frais de gestion applicables et remboursent le Fonds conséquemment par des versements de distributions de frais de gestion.

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, consentir au Fonds ou à certains porteurs de parts un rabais sur les frais de gestion qu'il serait autrement en droit d'exiger, à condition que le Fonds verse périodiquement à ces porteurs de parts le montant des frais de gestion réduits à titre de distributions des frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, y compris l'activité dans le compte. Toute conséquence fiscale découlant de la distribution des frais de gestion incombera généralement au porteur de parts qui reçoit la distribution.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les catégories de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 1 334 $ pour la période et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période. Au cours de la période, le gestionnaire a absorbé une tranche de 50 666 $ des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 30 juin 2025, les dirigeants et les administrateurs détenaient 3 825 parts du Fonds.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période.

FNB Harvest Énergie propre

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de la période[2]	**7,73 $**	**9,82 $**	**12,63 $**	**14,86 $**	**20,00 $**
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,09	0,17	0,24	0,22	0,23
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,12)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(1,37)	(2,98)	(1,60)	(3,20)	(1,01)
Gains (pertes) latents pour la période	1,51	0,75	(1,39)	0,77	(2,68)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[1]	**0,20 $**	**(2,13) $**	**(2,83) $**	**(2,30) $**	**(3,58) $**
Distributions[3]					
Revenu net de placement (hors dividendes)	-	(0,08)	(0,13)	(0,09)	(0,05)
Dividendes	-	(0,03)	(0,04)	(0,05)	(0,04)
Total des distributions annuelles[3]	**- $**	**(0,11) $**	**(0,17) $**	**(0,14) $**	**(0,09) $**
Actif net à la clôture de la période[1]	**7,97 $**	**7,73 $**	**9,82 $**	**12,63 $**	**14,86 $**

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative totale (en milliers)	**16 493 $**	**18 001 $**	**28 480 $**	**49 253 $**	**65 843 $**
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 070	2 330	2 900	3 900	4 430
Ratio des frais de gestion[4]	0,69 %	0,69 %	0,69 %	0,69 %	0,69 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions[4]	1,31 %	1,11 %	0,89 %	0,82 %	0,78 %
Ratio des frais de négociation[5]	0,24 %	0,21 %	0,18 %	0,15 %	0,31 %
Taux de rotation du portefeuille[6]	21,80 %	45,85 %	50,08 %	48,65 %	44,05 %
Valeur liquidative par part	**7,97 $**	**7,73 $**	**9,82 $**	**12,63 $**	**14,86 $**
Cours de clôture (HCLN)	**7,98 $**	**7,73 $**	**9,82 $**	**12,62 $**	**14,88 $**

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

2. L'actif net à la date de lancement, le 11 janvier 2021, s'établissait à 20,00 $.

3. Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie. Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice supplémentaires sous la forme de parts, réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts qui ne sont pas détenues dans un régime enregistré. Les montants présentés dans le tableau comprennent des distributions réinvesties de 0,11 $ par part versées aux porteurs de parts inscrits au 31 décembre 2024, de 0,17 $ par part versées aux porteurs de parts inscrits au 29 décembre 2023, de 0,14 $ par part versées aux porteurs de parts inscrits au 31 décembre 2022 et de 0,09 $ par part versées aux porteurs de parts inscrits au 31 décembre 2021.

4. Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FNB Harvest Énergie propre

RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

Rendements annuels
Le graphique ci-dessous montre le rendement du Fonds pour chaque année présentée. Il indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, à l'exception de 2025 qui représente la période.

Catégorie A

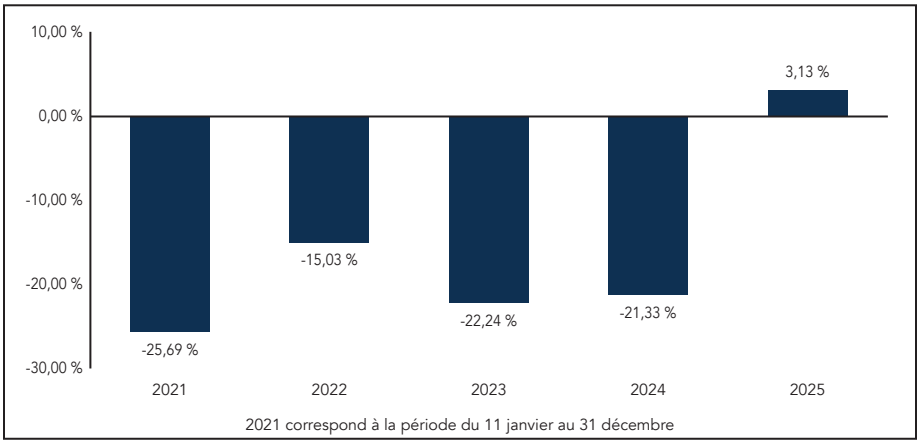

FNB Harvest Énergie propre

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2025

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Grenergy Renovables, S.A.	4,3
Innergex énergie renouvelable inc.	4,1
Solaria Energía y Medio Ambiente, S.A.	3,4
Nordex SE	3,3
Scatec ASA	3,2
Ormat Technologies, Inc.	2,9
Drax Group PLC	2,9
Clearway Energy, Inc., cat. A	2,8
Brookfield Renewable Corporation	2,8
Corporación Acciona Energías Renovables, S.A.	2,8
Boralex inc., cat. A	2,8
Orsted A/S	2,8
Northland Power Inc.	2,8
EDP Renováveis, S.A.	2,7
Vestas Wind Systems A/S	2,6
thyssenkrupp nucera AG & Co. KGaA	2,6
ERG S.p.A.	2,6
China Longyuan Power Group Corporation Limited, cat. H	2,5
GS Yuasa Corporation	2,5
Meridian Energy Limited	2,5
JinkoSolar Holding Co., Ltd., CAAE	2,4
Mercury NZ Limited	2,4
Landis+Gyr Group AG	2,4
Contact Energy Limited	2,3
VERBUND AG, cat. A	2,3
Total	**70,7**

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse **fr.harvestetfs.com**.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Services aux collectivités	59,5
Industrie	25,2
Technologies de l'information	14,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,2
Total	**100,0**

FNB Harvest Énergie propre

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	25,9
Espagne	13,2
Canada	12,5
Chine	8,5
Allemagne	7,9
Nouvelle-Zélande	7,2
Danemark	5,4
Afrique du Sud	3,2
Royaume-Uni	2,9
Italie	2,6
Japon	2,5
Suisse	2,4
Inde	2,3
Autriche	2,3
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,2
Total	**100,0**

FNB Harvest Énergie propre

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

± Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur entièreté ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.

Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5
Numéro de téléphone : 416.649.4541
Numéro sans frais : 866.998.8298
Numéro de télécopie : 416.649.4542
Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com